



PROCURATION DE VOTE

ÉLECTION PARTIELLE des représentants des USAGERS (1 siège à pourvoir: 1 titulaire, 1 suppléant) au Conseil d'Administration (C.A.) de l'Université Bordeaux Montaigne - Scrutin du jeudi 13 avril 2017

✱ **IMPORTANT:**

- le mandataire doit être inscrit dans le même collège électoral, sur la même liste électorale, dans le même bureau de vote que le mandant.
- nul ne peut être porteur de plus de deux mandats.
- le mandant doit remettre au mandataire une procuration originale (pas de copie).
- la procuration originale doit obligatoirement être accompagnée de la carte d'étudiant 2016/2017 du mandant (ORIGINAL) [ou à défaut du certificat de scolarité 2016/2017 et d'une pièce d'identité du mandant].

➤ Je soussigné(e), le MANDANT:

- Nom patronymique:
- Nom d'usage:
- Prénom:
- Composante:.....
- **Electeur du collège USAGERS**

→ **DONNE PROCURATION AU MANDATAIRE SUIVANT:**

- Nom patronymique:
- Nom d'usage:
- Prénom:
- Composante:.....

➤ **Inscrit (e) sur la même liste électorale que celle où je suis inscrit (e), pour voter en mes nom, lieu et place lors du scrutin du jeudi 13 avril 2017 pour l'élection partielle au CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, dans le collège usagers (1 siège à pourvoir : 1 titulaire, 1 suppléant).**

Fait à : **le :**

BON POUR POUVOIR

Signature du mandant (en original, à l'encre bleue, svp):